



Mise en ligne le :

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil d'Administration du C.C.A.S.**

Séance du 08 JUIN 2023

DELIBERATION N° 16/2023

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni au sein de l'épicerie sociale du CCAS sise 101 avenue Jean Monnet sous la présidence de Madame CZURKA Maryline, Vice-Présidente du CCAS.

Présents : Mme CZURKA Maryline, Mme HAMOU THERREY Bernadette, Mme DESCLOUX Odette, Mme RAFIA Kadija, Mme THIBAUT Marie-Thérèse, Mme TOSAN Christine, Mme DESSI Judith, Mme RAGO Monique, Mme INFANTES Maryline, Mme REVOL Marie-Hélène, Mme SAHUN Véronique.

Représentées : M. OULIE Gérard (pouvoir à Mme RAFIA Kadija) M. PORTE Henri-Michel (pouvoir à Mme DESCLOUX), Mme LIZEE Anne-Christine (pouvoir à Mme THIBAUT Marie-Thérèse),

Absents excusés : M. GACHON Loïc, Mme TRAN PHUNG CAU Catherine

Absents : M. SANCHEZ Philippe,

C.A. en exercice : 17

Présents : 11

Votants : 14

Date de convocation : 05 JUIN 2023

Président de Séance : Mme CZURKA Maryline, Vice-Présidente du CCAS

Secrétaire de séance : Mme CAVALLIER Magali, Directrice par Intérim du CCAS

OBJET : SUBVENTION A L'ASSOCIATION LES ATELIERS D'LN

Vu Le code général des collectivités territoriales,
Vu le code de l'action sociale et des familles,
Vu la convention avec l'association les ateliers d'LN ci-après annexée.

Considérant que la délibération N°15/2019 du 30 avril 2019 avait approuvé la mise à disposition de locaux du CCAS à l'association les Ateliers d'LN, représentée par Madame Audrey MOISSAING, pour la mise en œuvre de la première formation des aidants familiaux sur Vitrolles.

Considérant que cette action a généré une dynamique collective que le CCAS, la Ville et la Caisse des écoles ont souhaité prolongé par la mise en place des « rencontres des aidants » mensuelles sur les périodes d'année scolaire depuis 2020 avec un cofinancement conformément aux délibérations 19/2020 du 10 mars 2020 et 34/2021 du 5 octobre 2021.

Considérant l'objectif de pérennisation de cette action et les besoins accrus des suites de la crise sanitaire et du vieillissement de la population vitrollaise, un programme complet est prévu d'octobre 2022 à juin 2023 avec :

DELIBERATION N° 16/2023 (suite)

- **10 «rencontres des aidants»** animées par une formatrice agréée par l'Association Française des Aidants, art-thérapeute et accompagnatrice des aidants, expérimentée qui propose un lieu d'écoute et d'échanges bienveillants, un moment de répit et de ressources, un cadre d'informations concernant les acteurs sociaux et de santé et un espace d'accompagnement pour faire face aux changements de la vie. Cet espace de parole et de ressources s'adresse à tous les aidants qui accompagnent une personne handicapée, une personne âgée, enfant, parent, voisin, au quotidien ou régulièrement.
- **L'organisation d'une table ronde** afin de communiquer sur cette action, l'association avec le CCAS, les services de Ville impliqués ont projeté une demi-journée pour échanger avec les aidants et les professionnels sur plusieurs axes de la thématique.
- Enfin l'association intervient en accompagnement et suivi individuel d'aidants et participe aux temps de travail, de réseaux et de bilan.

Le coût prévisionnel de ce programme d'interventions (correspondant à 98h d'interventions) est de 3382€. La demande de financement est de 3160€ avec une répartition de 750€ à la Ville, 1000€ à la Caisse des Ecoles et de 1410€ auprès du CCAS.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents

APPROUVE

L'attribution d'une subvention de 1 410 euros à l'association « Les Ateliers d'LN » pour la mise en œuvre du programme d'interventions à destination des aidants.

DIT QUE

Les crédits sont inscrits au budget primitif 2023.

AUTORISE

M. le Président ou Mme la Vice-Présidente à signer la convention afférente.

Pour extrait conforme
La Vice-Présidente
Maryline CZURKA

